



SPAgri-CFDT
Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture
Adm. Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - IRSTEA - CNPPF
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)
Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)
SGEN-CFDT Enseignement agricole public

Paris, le 10 décembre 2014

Madame, Monsieur, Chers collègues,

La CFDT remercie tous les agents qui lui ont fait confiance pour assurer leur représentation pour les 4 années à venir.

La CFDT reste la deuxième organisation syndicale dans la fonction publique, ce qui permet d'engager des négociations au plus haut niveau.

Au ministère de l'Agriculture, avec un taux de participation de l'ordre de 66% pour le Comité Technique Ministériel (CTM), les agents se sont largement exprimés. Cette participation en hausse par rapport à 2011 marque l'intérêt des agents pour un scrutin qui fixe la représentativité de leurs instances pour les quatre années à venir.

Cette progression de la participation confirme la place de la CFDT au CTM avec deux sièges. Les agents se sont exprimés pour une action syndicale de terrain et de proximité avec les personnels, ouverte sur le dialogue social et la négociation, marquant ainsi le refus d'un syndicalisme de posture et d'incantations qui a partout montré ses limites

En administration centrale, la CFDT est présente dans toutes les directions et reste de loin la première organisation syndicale avec 4 sièges au Comité technique d'administration centrale (CTAC)

Pour les CAP, la CFDT reste présente dans tous les corps de la filière administrative et renforce sa position avec un siège de plus à la CAP des attachés. Elle renforce également sa position dans la filière formation recherche

Comme nous nous y étions engagés, notre objectif prioritaire sera d'agir pour améliorer concrètement vos conditions de travail au quotidien et vos carrières.

Cordialement

Permanence CFDT
Ministère de l'Agriculture
78, rue de Varennes
75349 PARIS SP 07
Tél : 01 49 55 46 83
Courriel : cfdt@agriculture.gouv.fr